Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 022-212203764-20260326-260507-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TREVE

2026-05-07

Nombre de conseillers
en exercice : 19
présents : 17
votants : 19

Séance du 26 mars 2026

OBJET : **Accueil de loisirs vacances été 2026 et Maison des Jeunes : recrutement des animateurs**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TREVE, convoqué le 20 mars 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MATHECADE, Maire.

Présents : MMES et MM. FOULFOIN F, JEGLOT B, PERENNEZ G, BOIZARD L, JOUANNO L, MAUVIEUX O, PASCO G, LE BORGNE PY, ROUXEL D, OLLITRAULT S, CLEZIO P, TRENY C, RAFFRAY Y, QUERO S, LE CAER S, LE BOUFFOS R.

Absentes excusées : LE BONNIEC V. qui a donné pouvoir à MATHECADE G.
FRABOULET C. qui a donné pouvoir à OLLITRAULT S.

Secrétaire de séance : ROUXEL D.

Laure Boizard, Adjointe au Maire, informe que, pour le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs et de la Maison des Jeunes, du personnel d'animation devra être embauché du 6 juillet 2026 au 28 août 2026 inclus :

- Maxime Flageul (titulaire Bafa) du 6 juillet au 7 août 2026
- Maëlla Courtel (titulaire Bafa) du 6 au 31 juillet 2026
- Léa Bauchet (titulaire Bafa) du 6 au 31 juillet 2026
- Marion Rémin (titulaire Bafa) du 6 au 31 juillet 2026
- Valentin Le Bihan (titulaire Bafa) pour les 4 camps du 6 au 30 juillet 2026
- Kenny Larzul (titulaire Bafa) pour la maison des jeunes du 6 au 15 juillet 2026, le camp des 11-13 ans du 20 au 24 juillet et le camp des 8-10 ans du 27 au 30 juillet 2026.
- Axel Plesse (stagiaire Bafa) du 6 au 27 juillet 2026
- Margaux Bertho (stagiaire Bafa) du 27 juillet au 8 août et du 25 au 29 août 2025.

Les animateurs seront recrutés sur le grade d'adjoint d'animation pour besoin occasionnel. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut 367 pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.
Margaux Bertho, stagiaire Bafa recevra une gratification de 480 € net pour ses 14 jours de stage.
Axel Plesse, stagiaire Bafa, bénéficiera de la Bourse Bafa.

Monsieur le Maire est autorisé à créer ces postes occasionnels pour la période du 6 juillet au 28 août 2026 et à signer tous les documents se rapportant à ces embauches.

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
Le 31 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DE TREVE
Côtes d'Armor

La secrétaire de séance,